

# Asticou

Cahier n° 18

Décembre 1977



Photo tirée du livre de Robert Parisé,  
*Georges-Henri Lévesque, Père de la renaissance Québécoise*  
(Reproduction autorisée)

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'OUEST DU QUÉBEC  
C.P. 1007, Hull (Québec)



La Société historique de l'ouest du Québec publie depuis juin 1968 un cahier périodique, intitulé ASTICOU, premier toponyme de la ville de Hull, consigné par Champlain dans le récit de son premier voyage aux Chaudières le 13 juin 1613. ASTICOU est en effet un mot algonquin qui veut dire "chaudière".

#### La Société historique de l'ouest du Québec

Succédant à la Société historique du nord de l'Outaouais (1935-1938), la Société historique de l'ouest du Québec s'est fixé dès le début de sa fondation les objectifs suivants:

- a) étudier et faire connaître l'histoire de l'ouest du Québec;
- b) recueillir, classer et conserver tous ouvrages, documents et objets se rattachant de près ou de loin à l'histoire de la région outaouaise;
- c) exercer, dans les limites de ses capacités, des pressions auprès des corps publics de l'ouest du Québec en vue de l'érection de plaques ou monuments commémoratifs, et de l'aménagement de musées d'intérêt historique régional;
- d) publier sous forme de cahiers périodiques le résultat de ses travaux, et ainsi stimuler la recherche et l'intérêt public à l'égard de l'histoire régionale;
- e) collaborer avec les divers organismes représentatifs de l'Outaouais québécois dans le domaine toponymique et touristique.

La Société historique de l'ouest du Québec exerce son activité surtout dans les cinq comtés suivants du Québec: Pontiac, Hull, Gatineau, Labelle et Papineau. Toutefois, rien ne l'empêche de s'intéresser à l'ensemble du territoire québécois.

Rédacteur en chef: Jacques Gouin  
Rédacteur adjoint: Jacques Pelletier  
Archiviste: Jean-Paul Moreau  
Administration et abonnements: Jacqueline Ménard

## SOMMAIRE

	page
Avant-propos .....	Jacques Gouin ... 2
La peinture religieuse de Jean Dallaire .....	Georges-E. Carrière ... 3
Le R.P. Louis-Étienne Reboul, fondateur de la ville de Hull .....	Louis-Marie Bourgoïn ... 9
La colonie franco-belge de Namur (1871-1881): une piste de recherche à explorer .....	Pierre Trépanier ... 14
Un passe-temps agréable: cherchez votre nom! ..	Zéphyr Lafèche ... 33
Souvenir de Jean Ménard, poète, critique et historien de la littérature québécoise .....	Jacques Gouin ... 34
Échange de lettres à propos du Château de Ramezay et de l'École littéraire de Montréal .....	36
Correspondance: lettre de l'artiste peintre .....	Guy Laliberté ... 38
La ferme du Castor: reconstitution historique .....	39
Chronique de la S.H.O.Q. ....	Marie-Thérèse Marcil-Bourgoïn .. 40

## AVANT-PROPOS

Dans ce 18e cahier, nous publions un article-choc de notre distingué président, Louis-Marie Bourgoin, sur le R.P. Reboul, qu'il considère, avec raison, semble-t-il, comme le véritable fondateur de la ville de Hull. Et nous retrouvons un spécialiste du grand peintre hullois de renommée internationale, Jean Dallaire, en la personne de Georges-E. Carrière, qui évoque cette fois la peinture religieuse de l'artiste.

Un jeune professeur de l'université de Moncton, Pierre Trépanier, Ph.D., avec le concours de sa femme Lise, retrace les débuts du village de Namur, près de Chénéville.

Zéphyr Laflèche, décédé cet été à l'âge de 99 ans et 9 mois, nous avait laissé avant de mourir une espèce de jeu devinette sur des personnalités de la région. Nous avons cru intéressant de publier ce texte original d'un citoyen bien connu de Hull.

Nous évoquons ensuite brièvement la vie et l'oeuvre du professeur et écrivain Jean Ménard, membre fidèle de notre Société, disparu prématurément en mai à l'âge de 47 ans.

Suivent enfin quelques échanges de lettres et un compte rendu d'un ouvrage en marche.

Le nombre de pages nous étant mesuré, force nous est de remettre au prochain numéro quelques articles forts intéressants.

Enfin, la chronique de la S.H.O.Q. est assurée, comme d'habitude, par notre dévouée secrétaire, Marie-Thérèse Marcil-Bourgoin.

Comme vous pouvez le constater, le menu de notre 18e numéro est assez varié. Il ne vous reste qu'à vous souhaiter "Bonne lecture"!

Le rédacteur en chef,

Jacques Guoin

## LA PEINTURE RELIGIEUSE DE JEAN DALLAIRE

La facette la moins connue de l'ensemble des oeuvres de Jean Dallaire est certainement celle de l'exécution de ses tableaux religieux. Sa production n'est peut-être pas des plus fécondes, mais elle n'en reste pas moins imposante par sa qualité. Le plein rendement de ses scènes pieuses remonte à l'avant-guerre. En 1936, Dallaire n'a que vingt ans et les Dominicains d'Ottawa lui fournissent hébergement complet et table mise, et de plus, règlent les notes pour ses matériaux ainsi que pour ses instruments de travail. En retour de cette bienveillance, Dallaire peint, sur commande, plusieurs toiles à l'huile habituellement de très grands formats.

Dallaire, que nous sachions, n'était pas précisément un pilier de sacristie. Il n'avait rien d'un mystique, mais l'atmosphère monacale dans laquelle il a baigné pendant trois ans a, sans doute, influencé sa peinture religieuse. Dallaire était un imaginaire, un sensible, un idéaliste, c'est pourquoi il donnait l'impression d'être religieux lorsqu'il travaillait sur des sujets religieux. Il essayait d'exprimer par son pinceau l'amour, la tendresse, la compassion dans ses oeuvres d'art. Les huiles de Dallaire demeurent un témoignage personnel car il mettait une grande profondeur d'affectivité dans ses compositions qui se caractérisent par un charmant sens de la couleur.

On doit à la richesse de la palette de Dallaire: *LES MYSTÈRES DU ROSAIRE, LE CRUCIFIÉ, LE CHRIST MORT, LE VOILE DE VÉRONIQUE, VISION PROPHÉTIQUE DE SAINT DOMINIQUE, LA VIERGE AU LYS, L'ACCUEIL DE SAINT DOMINIQUE, SAINT PIE V, SAINT RAYMOND DE PEGNAFORT, SAINT DIMINIQUE*. Il reprend *L'ANNONCIATION*, qui est son sujet de prédilection, par trois fois: en 1939, en 1952 et en 1957. Une autre belle pièce de gouache est *TÊTE DU CHRIST*, signée et datée 1950.

Le tableau du *CHRIST MORT* (1936) de Dallaire qui se trouve au Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières ressemble grandement au tableau *LE CHRIST AU TOMBEAU* peint en 1521 par le peintre allemand Hans Holbein le Jeune et exposé au Musée des Beaux-Arts de Bâle. Les deux peintures ont des qualités et des défauts communs.

Il y a quelques années, on s'est demandé, dans certains milieux artistiques, qui avaient été les possesseurs entre 1938 et 1946 des *MYSTÈRES DU ROSAIRE*, retrouvés après le deuxième conflit mondial dans la chapelle de la réserve indienne de Manouan en Haute-Mauricie. Il appert qu'à son retour au Canada, après son internement au camp allemand de St-Denis, situé en banlieue de Paris, Dallaire se serait rendu à Ottawa et, qu'en dépit d'une entente tacite, remontant à 1936, entre lui-même et les Dominicains, par laquelle il donnait à ses derniers le droit de propriété sur les tableaux



Maison où est mort Jean Dallaire, le 27 novembre 1965, au 3e étage du 1 de la rue des Arcs, à Vence, en France.

L'atelier de Dallaire était situé sous l'entrée principale du Couvent des Dominicains, avenue Empress, Ottawa.

religieux produits, il aurait décidé quand même de les reprendre. Étant donné les embarras financiers dans lesquels se trouvait Dallaire, ses anciens bienfaiteurs lui remirent ses toiles.

Au cours des dernières années, nous avons déniché deux précieuses peintures de Jean Dallaire. De tout temps, l'inspiration religieuse a constitué l'une des sources de l'Art. À ce titre, l'un des thèmes les plus puissants demeure la crucifixion du Christ. *LE CRUCIFIÉ* (1936), qui se trouve au Collège Dominicain de Philosophie et de Théologie d'Ottawa, est un tableau d'un mérite artistique d'une haute et douce inspirations.

Dans son tableau du *CRUCIFIÉ*, Dallaire s'applique à nous faire contempler le Christ au paroxysme de la souffrance; le corps couvert de bleus, tailladé, suintant de sang, la tête couronnée d'épines, le visage émacié et tuméfié; les yeux hagards, les cheveux et la barbe en désordre. Les côtes de la cage thoracique sont facilement discernables. Vraiment la prédiction du prophète David s'est bien réalisée: "Ils ont compté tous mes os." Le supplicié est suspendu lamentablement par les deux poignets cloués sur la traverse, tandis que les doigts sont crispés. Les genoux sont légèrement remontés et les pieds sont fixés séparément au pieu au moyen de clous de charpentier. Sur le croisillon au-dessus de la tête est placé un écriteau en trois langues: en hébreu, en grec et en latin "Jésus de Nazareth, roi des Juifs". La croix est, bien sûr, un "lit de douleur". Véritable étude du pathétique. Le fond radieux sur lequel repose la croix présage la plus grande victoire sur la mort obtenue par une résurrection glorieuse après une mort héroïque.

Dallaire s'attaqua aussi au sujet traditionnel qu'est la Sainte Face. *LE VOILE DE VÉRONIQUE* (1937) est certainement l'une des images les plus complètes que ce peintre nous ait laissées. Ce tableau pend présentement sur la cimaise de la bibliothèque de l'humble monastère des Frères Prêcheurs de Fall River aux États-Unis.

Dallaire avec ses qualités d'observateur délicat et scrupuleux, nous donne une conception digne et pieuse de la figure de l'Homme-Dieu dans son mystère douloureux. Il nous met sous les yeux un voile blanc d'azur à la texture serrée et opaque sur lequel se trouve le profil ensanglanté du Christ. Les empreintes sont très évocatrices: cuir chevelu lacéré dans tous les sens par la couronne d'épines, front meurtri, pommette de la joue enflée, paupière close, long nez, barbe en broussailles, lèvres charnues sous une moustache bien taillée, chevelure abondante et ébouriffée.

Parmi les compositions religieuses dont Dallaire reçut commande, un tableau décoratif, pour une classe de philosophie du



Le Crucifié



Le voile de Véronique

couvent des Dominicains d'Ottawa, est demeuré dans notre souvenir, *VISION PROPHÉTIQUE DE SAINT DOMINIQUE* (1936) (*VA* et *PRÊCHE*). Ce tableau a beaucoup impressionné ceux qui l'ont vu dans ce local situé à gauche de l'entrée du cloître.

Ce tableau daté de l'année 1936 nous fait voir les Princes des Apôtres, Pierre et Paul, accompagnés d'angelots, venant sur les nuées du ciel pour apparaître à Dominique un jour qu'à Saint-Pierre de Rome il est à genoux absorbé dans une profonde prière. Pierre lui présente un bâton des pérégrinations pour symboliser la mission, Paul l'Évangile, signifiant la doctrine, et ils lui disent d'une même voix: "Va et prêche, c'est pour cela que tu es élu." Dominique entend aussi les anges chanter: "Voici que va être renouvelée la face de la terre."

Ceci se passe en 1215, au lendemain de l'approbation par le pape Innocent III de la règle de ceux qu'il baptisa lui-même les "Frères Prêcheurs".

Les visages des personnages reflètent la paix, les joies et espérances de l'âme en communion avec Dieu.

Il n'est pas interdit de penser qu'à l'instar de nombreux artistes Dallaire aurait détruit plusieurs de ses toiles de jeunesse, et il est fort improbable que ses oeuvres disparues soient retrouvées.

Les quelques illustrations ci-dessus font voir l'esthétique et le sentiment religieux de la fin des années '30. Ceux qui connaissent l'oeuvre de Dallaire savent que son style et ses thèmes allaient changer considérablement au cours des années quarante et cinquante.

Il y a des noms et des hommes qu'il n'est pas permis d'ignorer dans le domaine de la peinture religieuse canadienne contemporaine, et parmi ceux-là on doit certes compter Jean Dallaire.

Georges-E. Carrière\*

\* On se souviendra que G. Carrière a déjà publié un article sur Jean Dallaire dans le N° 8 d'*ASTICOU*, Décembre 1971, pp. 16-26.

APPENDICE

GALERIE

ALPHONSE CHAVE

Vence, le 6 janvier 1972

Monsieur Georges E. CARRIÈRE

55, avenue Primrose  
KIR 6L8  
OTTAWA, Ontario  
CANADA

Cher Monsieur,

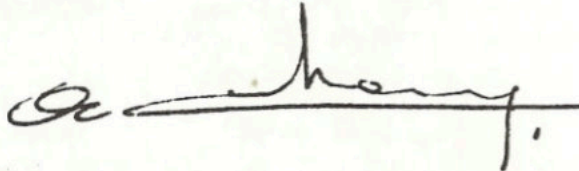
Je vous remercie vivement de l'envoi du numéro 8 de la revue *ASTICOU*, où j'ai pu lire l'intéressant article sur *DALLAIRE*.

J'ai connu ce garçon à l'époque où l'alcool avait lourdement entamé son équilibre mental, mais il n'est pas exagéré de penser que cet état second avait déclenché en lui une fantaisie créatrice tout à fait remarquable. Sa production dernière était de loin la meilleure.

Il en est ainsi des choses de la vie, elles ne sont ni absolues, ni parfaites.

Merci encore, cher Monsieur, et peut-être au plaisir d'une prochaine rencontre.

Avec mes sentiments les meilleurs,



A. CHAVE

LES MAGES 13, RUE HENRI ISNARD VENCE a.m. TÉL. 32.00.50

LE PÈRE LOUIS-ÉTIENNE REBOUL,

FONDATEUR DE LA VILLE DE HULL

Lorsque l'on arrive dans notre région, l'on se fait dire qu'Ottawa est la capitale du Canada et que la ville de Hull a été fondée par des Anglais. Toute personne vraiment curieuse de faits solides ne peut pas laisser passer ces affirmations sans en scruter la vérité.

AMBIGUÏTÉS OUTAOUAISES

Tout d'abord une simple visite de la ville d'Ottawa nous convainc facilement que c'est une ville unilingue anglaise et une ville de l'Ontario comme les autres. Évidemment l'on parle français à Ottawa. Mais l'image que projette cette cité en est une d'unilingue anglaise où le français est servi au compte-gouttes. Quelques exemples: annonces, affiches, noms de rue, service dans les hôtels, menu des restaurants, agents de police, etc. Il y a bien ici et là quelques exceptions. Ottawa est vraiment la capitale du Canada anglophone.

Maintenant qu'en est-il de la ville de Hull? Où sont les grandes oeuvres de Philémon Wright? Peine perdue. Il suffit d'ouvrir quelques livres d'histoire pour réaliser encore une fois que Philémon Wright n'a rien fondé, mais rien fondé au point de vue organisation municipale dans Hull. Au contraire il s'est fait octroyer de la part du gouvernement du Bas-Canada d'immenses étendues de terre, notamment le territoire de la ville de Hull. C'était là son fief et son domaine. Selon l'historien A.M. Gourlay et je cite: "Except to house workmen and helpers, he was not disposed to trouble himself about building a city." À sa mort en 1839, il n'y avait à Hull que quelques constructions, de la forêt et des "bouts de chemin". Nous sommes très loin de toute structure municipale.

Ses héritiers se sont partagés ses biens. Personne ne pouvait devenir propriétaire d'un terrain à Hull pour se bâtir une maison. Les francophones se devaient de payer un loyer sur leur terrain ainsi que les taxes. Régime du "constitut" qui a duré jusqu'en 1924. Ce régime a été un obstacle majeur au développement de la ville de Hull. Le nom de Wright ne peut être associé à la fondation de la ville de Hull. Assez d'erreurs. Le seul titre qui convient à Philémon Wright est celui apposé sur son monument au cimetière du boulevard Taché, à Hull: "Pioneer and Settler in the Ottawa Valley".

## LE PÈRE REBOUL

Ernest Cinq-Mars, historien de notre ville, a écrit en 1908: "Le R.P. Reboul, se trouvant à Hull en face de tout à commencer, commença tout." Voilà le véritable fondateur de notre ville. C'est lui le leader, l'organisateur qui ne ménage rien de sa personne afin de doter notre ville d'institutions scolaires, municipales et religieuses. C'est là une question de vérité et de justice. La science historique est fondée sur les faits et non sur l'imagination et les sentiments.

Lors de son décès survenu au mois de mars 1877, le Père Reboul, oblat de Marie-Immaculée, était considéré par la population comme le Père et le Fondateur de la ville de Hull. Sa mort prit les proportions d'un deuil municipal d'envergure.

Comme le Père Reboul est mort à Mattawa, Ontario, au cours de son ministère d'hiver dans les chantiers, son corps arriva par train à Ottawa. Voilà ce que nous disent des témoins oculaires. La revue *LE PATRIOTE DE L'ARDECHE* écrit dans son numéro du 11-12 avril 1877: "Toutes les sociétés et le clergé de Hull s'étaient rendus à l'avance à la station du Flat, où s'était rendue également une foule immense de citoyens de toutes les classes et de tous les quartiers d'Ottawa et de Hull. À 1 h.20, le sifflet des chars se fait entendre et quelques instants après, les restes mortels du R.P. Reboul étaient descendus et déposés non pas dans un chariot funèbre, mais bien plutôt dans un char de triomphe qui s'avançait majestueusement à travers les rangs pressés d'une foule immense et recueillie, que précédait la bande de Hull, dont les airs funèbres, habilement exécutés, ajoutaient considérablement de l'éclat et de la pompe à cette longue procession funéraire qui s'arrêta devant l'église du Flat, où le corps fut momentanément déposé et où M. Francoeur, le curé du Flat, chanta un libera solennel, après quoi la procession forma ses rangs, la musique se fit de nouveau entendre, le corps fut replacé sur le char triomphal escorté par une compagnie de voltigeurs et par les diverses sociétés de Hull portant les drapeaux où étaient inscrits les noms des diverses places et missions où le R.P. Reboul avait exercé son zèle et son ministère sacerdotal.

"À mesure que la procession avançait, la foule grossissait et montait jusque sur le toit des maisons pour mieux contempler une dernière fois les dépouilles mortelles de celui à qui Hull doit tout ce qui fait actuellement sa gloire et son orgueil, la magnifique église dont les cloches pleurent un trépas si prématuré, son vaste presbytère, et cette superbe école, cette dernière et imposante oeuvre du regretté défunt dont les mains ont remué chaque pierre, et grâce à son zèle infatigable, de longues générations d'enfants vont puiser une éducation solide, religieuse et

chrétienne qui en fera plus tard la gloire, l'espoir de la religion et de la patrie.

"Vers 2 h. ½, le cortège funèbre envahissait l'église de Notre-Dame-de-Grâce, à Hull, un libera y était solennellement chanté, puis les portes de l'église ayant été momentanément fermées, on transporta le corps dans la sacristie où une chapelle ardente avait été préparée. Là le cercueil fut ouvert en présence d'un petit nombre de personnes; on craignait de ne pouvoir plus reconnaître les traits du regretté défunt. On craignait que la maladie, que la mort, que les difficultés d'une longue route eussent défiguré celui qu'on eût désiré de contempler une dernière fois. Mais quelle ne fut pas la surprise de tous quand le cercueil ayant été ouvert, on trouva le corps parfaitement conservé dans l'état d'une personne paisiblement endormie. On se hâta de le revêtir de ses habits sacerdotaux, de l'amict, de l'aube, du cordon, du manipule, de l'étole, de la chasuble, de la barrette, on lui plaça sa croix dans ses mains; puis on le releva dans son cercueil; de manière que tout le monde pût bien le voir et le contempler une dernière fois. On ouvrit alors les portes du sanctuaire où aussitôt la foule se précipita pour contempler et pour prier. Depuis hier le cercueil n'a jamais été abandonné. Pour retracer l'idée d'une cérémonie funèbre aussi imposante, il faut que je reporte mon souvenir aux magnifiques funérailles que la ville d'Ottawa fit, il y a deux ans, à son premier pasteur Mgr Guigues, que la mort venait de lui enlever."

Voici le témoignage du R. Père Joseph Fabre, o.m.i., supérieur général: "Les funérailles eurent lieu le mercredi 7 mars: un vent du nord, glacial et violent, ne put pas arrêter la foule. La levée du corps étant faite par le R.P. Provincial, le cortège fit le tour de l'établissement que le zèle et les soins du P. Reboul avaient élevé. M. Le grand vicaire Jouvant célébra la sainte messe en présence de Monseigneur, qui se chargea de l'oraison funèbre et présida à l'absoute. Parlant de cette oraison funèbre, reproduite par tous les journaux, on a pu dire: "Notre bien-aimé évêque, Mgr Duhamel, a fait la plus exacte peinture du bon Père; rien n'y manque, ni la ressemblance, ni la vie, ni cette chaleur de style que l'affection seule sait employer dans les sujets qu'elle traite." Quarante-quatre prêtres ou scolastiques assistaient à la cérémonie. Toutes les communautés de la ville y avaient leurs représentants.

Les manufactures, par ordre de leurs propriétaires, protestants, avaient été fermées pour permettre aux ouvriers de prendre part à la démonstration. Des laïques appartenant à la plus haute classe de la société, s'y étaient donné rendez-vous. On y voyait le chapelain protestant du sénat, plusieurs sénateurs,

ainsi qu'un grand nombre de protestants. N'est-ce pas le cas de dire: *QUI SE HUMILIAT EXALTABITUR*? Le P. Reboul n'avait jamais cherché les honneurs ni les dignités et, à sa mort, tout semble se réunir pour glorifier sa mémoire. Il est enterré au pied de la chapelle du Sacré-Coeur, dans cette église que ses mains ont construite."

Et voici un extrait de l'oraison funèbre de Mgr Duhamel, évêque du diocèse d'Ottawa: "Il (le P. Reboul) sera encore au milieu de vous, citoyens de Hull. Vous n'oublierez jamais qu'il a été, je le dirai, *LE PREMIER ET LE PLUS ACTIF* parmi ceux qui ont travaillé à la fondation, au progrès de votre jeune cité."

## LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Voyons un peu, dans le détail, ce qui justifie pour le Père Reboul ce titre de fondateur de Hull. C'est lui qui a travaillé dans toutes les directions au point de vue organisation sociale. Il est l'inspirateur, la cheville ouvrière, il est l'âme qui préside et pousse vers tous les progrès. En conséquence on le rencontre à l'origine et au développement de toutes les institutions publiques.

Tout d'abord les *INSTITUTIONS RELIGIEUSES*. Vers 1860, le Père Reboul prend charge de la chapelle des chantiers et va en doubler les dimensions. Hull devient une mission en 1861.

Le "village d'en bas", premier nom de notre ville, voit sa population augmenter considérablement à partir de 1860 en raison de la construction de plusieurs scieries. Ce qui oblige les gens à se fixer sur place et à se bâtir des maisons. Aussi faut-il une véritable église. Le P. Reboul se met à l'oeuvre en 1868. Cette église et son presbytère sera son oeuvre privilégiée. Il y travaillera de ses mains.

En 1870, la mission est érigée en paroisse. Voilà qui trace les lignes du futur.

*LES INSTITUTIONS SCOLAIRES*. Le P. Reboul travaille à la fondation de notre commission scolaire. Ce qui fut fait en 1866. La première école du nom de St-Antoine, coin Wright et Leduc, est due au P. Reboul qui transforme à ses frais la maison existante en salles de cours. Le P. Reboul sera président de la commission scolaire de 1873 à 1877, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. On lui doit l'école St-Étienne qui est l'ancienne chapelle des chantiers transformée, ensuite un collège pour garçons et un couvent pour filles.

*LES INSTITUTIONS MUNICIPALES*. Le village d'en bas grandit autour de la chapelle des chantiers et ensuite de la nouvelle église Notre-Dame. La population francophone

augmente constamment. Elle est environ de 4,000 habitants en 1870. Il faut absolument poursuivre l'organisation municipale. Encore là, le P. Reboul prend l'initiative de toutes les pétitions en vue de la construction des rues et de leur désignation. Il se rendra à Québec pour obtenir la construction d'un pont sur le Brigham Creek; lui-même en surveillera les travaux. On lui attribue la fameuse lettre signée *PRO BONO PUBLICO* qui dénote son esprit d'entreprise et ses qualités de chef. Il encourage la population à lutter en faveur d'une charte municipale et prône la séparation pure et simple du village d'en bas du canton de Hull. Il en montre tous les avantages politiques, administratifs et commerciaux. Il s'occupe du bon ordre public et de la police.

## CONCLUSION

Face à de telles réalisations et à un tel dévouement, la seule conclusion qui s'impose est que le P. Reboul doit être reconnu comme le véritable fondateur de la ville de Hull. Il nous faut aujourd'hui répéter les éloges de ses contemporains qui, témoins oculaires de ses activités et de ses oeuvres, ont su reconnaître en lui le Père de la population. Je termine en faisant mien le voeu du Père Gaston Carrière, o.m.i. dans sa biographie du P. Reboul: "Ce qui manque encore, cependant, à la mémoire du P. Reboul, c'est un monument élevé en son honneur, et si jamais, comme il en a été récemment question, un nom d'expression française devait remplacer celui de Hull, il nous semble que l'on pourrait difficilement en trouver un de mieux adapté que celui de Reboul."

## BIBLIORAPHIE

Carrière, Gaston, o.m.i., *LOUIS REBOUL, O.M.I.* Éditions de l'Université d'Ottawa, 1959.

Boudet, Edgar, *LE BON VIEUX TEMPS À HULL*, tome I et tome II, Éditions Gauvin, 1971.

Brault, Lucien, *HULL 1800-1950*, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1950.

Jolicoeur, Joseph, *HISTOIRE ANECDOTIQUE DE HULL*, La Société historique de l'ouest du Québec, Inc. 1977.

Archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa

Archives publiques du Canada, Ottawa.

Louis-Marie Bourgoïn

## La colonie franco-belge de Namur (1871-1881)

Dans la Belgique wallonne, au confluent de la Meuse et de la Sambre, se dresse l'antique cité de Namur, aujourd'hui chef-lieu de la province du même nom, jadis oppidum gaulois. Au nord de l'Outaouais, sur la petite rivière Rouge, un village des Laurentides reprend le même vocable. Entre le vieux toponyme et son écho nostalgique par-delà l'Atlantique, le lien humain que tissèrent des immigrants, au début des années 1870. Non seulement des Belges, mais aussi des Français, qui s'aggrégèrent au noyau primitif. Quel est le bilan de nos connaissances sur l'établissement franco-belge? C'est la question à laquelle on aimerait répondre, en souhaitant susciter l'intérêt des chercheurs pour un domaine négligé de notre histoire régionale. L'itinéraire religieux d'une importante fraction de la colonie explique sans doute en partie cette méconnaissance: elle s'était marginalisée aux yeux de la société canadienne-française, foncièrement catholique.

La constitution de 1867 accordait une compétence concurrente sur l'immigration au gouvernement fédéral et aux provinces, avec prépondérance au premier. L'action de l'État québécois en ce domaine débuta en 1869-70. En 1869, le sous-ministre (on disait alors *ASSISTANT-COMMISSAIRE*) de l'Agriculture et des travaux publics, Siméon Le Sage, publia une brochure de propagande, *LA PROVINCE DE QUÉBEC ET L'IMMIGRATION EUROPÉENNE*. Au printemps 1870, on établit des agences à Québec et à Montréal pour accueillir, aider, orienter les immigrants. On aborda une nouvelle étape au début de 1871: des agents québécois furent dépêchés en Europe, en particulier Edouard-A. Barnard, dont le rayon d'action englobait la France, la Belgique et l'Alsace. Le ministre Louis Archambeault donna comme consigne d'attirer surtout une immigration agricole, "morale et amie de l'ordre"<sup>1</sup>. Quant au gouvernement fédéral, il eut en Belgique, dès 1869, un agent d'immigration, E. Simays, et un autre en France à partir de 1872. La Cie Allan et d'autres compagnies transatlantiques diffusaient aussi de la publicité. Ces efforts pour faire connaître le Québec ne tardèrent pas à porter fruit<sup>2</sup>.

## L'EXPÉRIENCE DE NAMUR (SUFFOLK)

L'une des expériences les plus intéressantes tentées par le Québec au début des années 1870 fut la colonie belge de Suffolk, comté d'Ottawa<sup>3</sup>, à l'origine de l'actuel Namur. Cette tentative répondait à la conception idéale que l'on entretenait: une immigration agricole venant grossir le mouvement de colonisation.

En 1870, Simays avait réussi à intéresser des paysans de la province de Namur aux perspectives d'avenir qu'offrait la campagne québécoise. Ces cultivateurs, prudents, décidèrent de déléguer deux des leurs en éclaireurs<sup>4</sup>. C'est ainsi qu'au printemps 1871 abordèrent

en Amérique Victor Frison et Eugène Gourdines<sup>5</sup>. L'agent fédéral ne doutait pas que l'importance de leur mission dépassait le cercle étroit de leurs parents et amis: "... du rapport qu'ils feront dépendra oui ou non la création d'un courant d'émigration de la Belgique au Canada<sup>6</sup>." Il désirait être chargé de veiller sur la colonie naissante. Les Belges posaient d'ailleurs cette condition à leur établissement. Le Sage s'entremet auprès du gouvernement fédéral:

Il (Simays) passerait l'été avec les colons belges qu'il emmènerait et l'hiver il retournerait en recruter d'autres. Il pourrait en recruter plus en leur promettant de les accompagner lui-même jusqu'au lieu de leur établissement<sup>7</sup>.

Ottawa consentit à nommer Simays "directeur des colons belges dans Suffolk<sup>8</sup>".

Le 29 avril 1871, le commissaire<sup>9</sup> de l'Agriculture et des travaux publics, L. Archambeault, autorisa Simays

à faire certaines dépenses et déboursés pour le transport et le placement d'émigrés belges dans le canton Suffolk, dans le comté d'Ottawa, ainsi que pour faire déblayer une partie du chemin conduisant à la colonie, afin d'en rendre l'accès praticable, et construire un campement<sup>10</sup> ...

En plus de ces travaux de défrichement et de construction, le commissaire, en juillet, chargea J.-A. Lévis, de Saint-André-Avellin, de la "continuation du chemin de Ripon et Suffolk, depuis son extrémité actuelle jusqu'à l'établissement des Belges<sup>11</sup>". Le gouvernement annonçait son intention de consacrer \$1 000 à cette fin. Lévis devait s'entendre avec Simays<sup>12</sup> pour que les Belges pussent profiter personnellement de ces travaux:

L'Honorable Commissaire vous recommande tout particulièrement d'utiliser les services des Belges dans la confection de ce chemin, au point qu'ils puissent partager dans la somme mise à votre disposition, jusqu'à concurrence d'au moins la moitié<sup>13</sup> (...)

Par Belges, il faut comprendre non seulement Frison et Gourdines, mais d'autres encore. On attendait pour septembre un contingent de 20 ou 30 familles appelées par leurs délégués. La documentation ne permet pas de savoir si ces familles se présentèrent comme prévu. Chose certaine, on en comptait une douzaine au cours de l'été 1871<sup>14</sup>. Ces familles traversèrent péniblement l'hiver 1871-72. Sans guide pour leur apprendre à faire de la "terre neuve" (où était Simays?), elles n'avaient défriché chacune qu'un arpent, qu'elles avaient "nettoyé" complètement au lieu d'ensemencer entre les souches. Elles n'avaient d'ailleurs semé, très tard, que des légumes, dont la croissance fut entravée par l'ombre que projetaient tout autour les arbres non abattus.

La récolte fut médiocre.

Bref, onze familles sur les douze ont abandonné la forêt, et travaillent maintenant *POUR LEUR NOURRITURE* dans le voisinage d'Ottawa, attendant la saison où elles pourront retourner en Belgique<sup>15</sup>.

Alarmé, Le Sage enjoignit à C.-E. Belle, agent d'immigration à Montréal, de tout faire pour empêcher que ces Belges ne retournent dans leur pays: "Cela ferait un tort irréparable à la propagande que nous faisons (en Europe) pour attirer des immigrants ici<sup>16</sup>." Il fallait à tout prix ramener les Belges à Montréal et leur trouver du travail. Le haut fonctionnaire ajouta:

Aussitôt que vous aurez toutes ces familles sous la main, je me flatte que vous enverrez aux journaux un communiqué pour détruire la mauvaise impression qu'aurait pu produire l'article de *LA MINERVE* d'hier<sup>17</sup>.

Mais, au dire de J.-A. Lévis, le journal avait exagéré: seuls les deux colons amenés par Simays seraient repartis pour la Belgique<sup>18</sup>. En fait, si Eugène Gourdines paraît avoir quitté le pays définitivement, la documentation montre que Frison y était toujours en 1872 et 1874<sup>19</sup>. Les autres familles semblent avoir abandonné.

A la fin de 1871, Simays disparaît de l'histoire de Namur. En revanche, un prêtre belge<sup>20</sup>, Pascal-Joseph Verbist, fait son apparition. Il fut curé-fondateur de la paroisse de Sainte-Pétronille, île d'Orléans, de 1870 à 1874. Le gouvernement québécois le nomma agent d'immigration le 17 janvier 1872<sup>21</sup>. Verbist oeuvra en Belgique de janvier à juin. Il voulait fonder une colonie belge en terre québécoise. Le département de l'Agriculture et des travaux publics lui proposa Suffolk, où la colonisation belge allait repartir presque à zéro. Dès mars, plusieurs familles belges débarquèrent au Québec et furent dirigées sur Suffolk. D'autres les rejoignirent, comme ce contingent arrivé avec Verbist en juin.

Entre-temps, en mai, le ministre Archambeault et son bras droit Le Sage se rendirent inspecter la colonie de Suffolk, qui comptait alors une cinquantaine d'habitants, hommes, femmes et enfants. Une grande maison et un petit camp les abritaient. Ils avaient tenté, sans succès, de découvrir les bornes de leurs lots. Certains allaient manquer de provisions. Un bon nombre s'était fait exploiter: on leur avait demandé jusqu'à \$15 pour le transport de Montebello à Suffolk, ce qui avait presque épuisé leurs petits pécules. Pour prévenir les découragements et les abandons, le ministre décida de leur rembourser en provisions leurs frais de transport, de Montebello à Suffolk. Il s'engagea de plus à leur envoyer six défricheurs canadiens pour les aider et les initier. J.-A. Lévis fut chargé de veiller à l'exécution de ces promesses<sup>22</sup>.

En août 1872, Verbist, sur l'ordre du ministre, visita les colons belges de l'Outaouais. Son rapport constitue une source précieuse pour l'histoire de Namur et des environs<sup>23</sup>. Il est résolument optimiste. Il soutient que les colons belges de Montebello, Papineauville, Ripon et Suffolk "se trouvent sans exception dans une situation prospère". Il énumère des réussites. Victor-Joseph Gollain est devenu propriétaire d'une belle ferme aux abords de Papineauville pour \$1 250 comptant. François Gourdinne (sic), de la même paroisse, exploite gratuitement une ferme appartenant à l'avocat Augustin-Cyrille Papineau. Au bout de trois ans, il pourra s'en porter acquéreur s'il juge la chose avantageuse. L'une des filles de Gourdinne est la servante du curé de Papineauville; une autre est institutrice. Son fils aîné est sur le point d'entrer au grand séminaire. Gourdinne a pris, pour sa famille et lui-même, deux lots dans Suffolk. Ernest Frison a trouvé de l'emploi à Papineauville à \$1 par jour outre la nourriture, de même que sa femme, à \$0.35, plus la nourriture. Il a un lot à Suffolk, sur lequel il travaille de façon intermittente. Un certain Ippersiel a acheté, pour \$600, une terre de 40 arpents, dans la paroisse de Montebello<sup>24</sup>. Un autre cultivateur, Dambremont, paraît bien réussir dans le canton de Ripon, où il a acheté une ferme située à un mille environ en arrière de l'église de Saint-Casimir.

Puis Verbist s'attache à décrire la situation de la colonie de Suffolk. Il louange l'entrepreneur J.-A. Lévis, de Saint-André-Avellin, et un habitant de la même paroisse, Charles-Robert Dufage, qui a rendu beaucoup de services aux Belges et leur a donné l'exemple en défrichant deux lots dans Suffolk. Lévis confirme à l'abbé la prospérité de la colonie de Suffolk, mais souligne la nécessité d'un chemin en ligne directe depuis Suffolk jusqu'à l'Outaouais, près de Montebello. Les Belges appuient cette idée, que le gouvernement accepte. Dans le canton de Suffolk, il y avait, en août 1872, 7 familles belges, soit un total de 37 personnes. Six de ces familles logeaient encore dans le bâtiment construit par Simays en 1871. "Huit maisons ont été construites par nos ordres", précise l'abbé. Le rapport ne mentionne, nommément, que deux familles. Le forgeron Gérard est décédé et a été inhumé par le curé de Ripon. Sa veuve et ses trois grands garçons ont pris la relève.

On m'a rapporté que pendant toute la saison d'été ils (les trois garçons) se sont levés à 3 heures du matin et ne quittaient le travail qu'à 8 heures du soir. Aussi leur première récolte de patates, que j'ai admirée, atteste-t-elle une culture bien soignée.

Victor Frison, "un colon bien courageux lui aussi", a une famille de 9 personnes, dont un nouveau-né, baptisé par Verbist<sup>25</sup>.

De quoi la colonie vit-elle, "à part les libéralités du gouvernement"? La récolte de pommes de terre s'annonce belle, si elle ne souffre pas trop des pluies d'automne, qui sont abondantes.

Plusieurs colons travaillent comme terrassiers, à l'Ange-Gardien, à \$1.35 par jour. Ils y trouveront de l'ouvrage pendant tout l'hiver.

Enfin, l'abbé souhaite que la colonie soit érigée en mission le plus tôt possible<sup>26</sup>.

Après le faux départ de 1871, la colonie de Suffolk naissait vraiment en 1872. D'autres Belges vinrent se joindre aux fondateurs, de même que des Français et des Italiens. En 1877, Le Sage évaluait la population à 25 familles<sup>27</sup>. Les recensements de 1871 et 1881 ne nous aident guère à étudier l'évolution démographique de la colonie belge, du moins dans leur version imprimée. En 1871, on n'a que les chiffres globaux pour Suffolk et Hartwell réunis. Les listes nominatives de ce recensement que nous avons consultées aux Archives publiques d'Ottawa<sup>28</sup> révèlent que tous les habitants sont nés au Québec, catholiques et d'origine française, à une exception près. Manifestement, ce dénombrement vient trop tôt. Quant aux listes nominatives du recensement de 1881, elles ne seront accessibles aux chercheurs qu'en 1981. Les tableaux imprimés du recensement de 1881 fournissent tout de même certaines données.

On constate d'abord - ce qui étonne - que Namur n'est pas recensé avec Suffolk, mais avec Ponsonby, on ne sait trop pourquoi. La population totale de Ponsonby et Namur s'élevait à 310, avec un fort excédent d'hommes (182 hommes contre 128 femmes). Cette unité de recensement comptait 147 catholiques et 163 protestants, dont 90 protestants sans autre précision, 31 membres de l'Eglise presbytérienne du Canada, 22 membres de l'Eglise méthodiste du Canada, 13 baptistes et 7 anglicans. On y dénombrait 189 individus d'origine ethnique française<sup>29</sup>, 67 d'origine anglaise, 25 d'origine écossaise, 19 d'origine irlandaise et 10 d'autres origines (ni italienne, ni suisse). Les chiffres selon le lieu de naissance nous apprennent que 212 sont nés au Québec, 67 dans les Îles Britanniques (25 Anglais, 23 Écossais, 19 Irlandais), 18 en France, 3 aux États-Unis et 10 dans un "autre pays". La confrontation de ces deux séries incline à conclure qu'il y avait à Namur, en 1881, 18 Français et leurs enfants nés au Québec ainsi que 10 Belges<sup>30</sup>. Le recensement ne permet pas de préciser le nombre d'enfants nés au Québec de parents natifs de France parmi les 168 Canadiens français que cette confrontation révèle. Mais 18 Français et 10 Belges, cela paraît trop peu. Mise à part une erreur toujours possible, l'explication la plus plausible serait que seule la population du hameau même de Namur est incluse dans le dénombrement de Ponsonby, à l'exclusion du reste de la colonie franco-belge, qui serait englobée dans la population du canton de Suffolk. Il y avait alors dans Suffolk 146 protestants (dont 116 presbytériens) contre 760 catholiques. La population totale du canton s'élevait à 907. Là-dessus, 775 étaient d'origine ethnique française. Le rapprochement des données sur le lieu de naissance et

l'origine ethnique permet d'établir la ventilation suivante: 665 individus nés au Québec de parents canadiens-français ou français, 108 nés en France et 2 nés en Nouvelle-Écosse<sup>31</sup>. Les 67 Belges, dont au plus 60 et au minimum 51 sont nés en Belgique, ne sont pas inclus dans ces 775 individus. Il faut ajouter 17 Écossais, 16 Italiens, 14 Irlandais, 9 Anglais, 9 Suisses. Les Belges ont donc été rapidement surpassés par les Français. Donc, en admettant que les Français et les Belges de Ponsonby-Namur sont tous installés dans ce dernier hameau, le total des immigrants franco-belges pour le canton de Suffolk, y compris cette fois Namur, serait au maximum de 196 (126 immigrants français et 70 immigrants belges).

Sur les 907 individus du canton de Suffolk, a-t-on dit, 146 étaient protestants en 1881, 760 catholiques et 1 de religion inconnue. Or si on additionne tous ceux dont l'origine ethnique se rattache aux Îles Britanniques et à la Suisse (risquant ainsi d'englober des Irlandais et des Suisses catholiques), on arrive à 49 individus susceptibles d'être protestants, ce qui laisse un reste d'une centaine. Dans Ponsonby-Namur, sur une population de 310, il y avait, en 1881, 147 catholiques contre 163 protestants. De ces 163, 111 au maximum pouvaient venir des Îles Britanniques. Dans les deux cas, le contingent protestant n'a pu se compléter sans un prélèvement sur la population canadienne-française ou sur le groupe des immigrants franco-belges. La documentation permet de trancher aisément la question: l'essentiel des effectifs protestants est venu du groupe des immigrants. Reste à savoir si les immigrants étaient protestants à leur arrivée ou s'il faut constater des transferts religieux peu après.

## LA QUESTION RELIGIEUSE

Pour cette partie du travail, on s'est inspiré des travaux de Barbezieux et Legros, d'une brochure publiée à Namur lors du centenaire de fondation (fêté un an trop tôt) et des interviews accordées par madame Victor Van Nieuwenhuysse<sup>32</sup> (Elisabeth Rault, née en 1889), de Namur, et monsieur Romuald Aubry<sup>33</sup>, de Saint-André-Avellin. Les archives de l'archevêché d'Ottawa sont fermées temporairement au public; celles de l'évêché de Hull ne contiennent pas de documents aussi anciens.

M. Aubry soutient que les immigrants franco-belges étaient protestants au moment de leur arrivée. Il est notre seule source à faire une telle assertion. Même Mme Van Nieuwenhuysse, dont le père s'était converti au protestantisme avant son départ de France, admet que la communauté protestante de Namur s'est constitué à partir d'immigrants qui, une fois installés, ont adhéré au protestantisme. Au cours de l'entrevue, elle a soutenu que seuls les Français étaient devenus presbytériens alors que les Belges restaient catholiques<sup>34</sup>, et qu'il en résulta des tensions entre les deux groupes. Il paraît

raisonnable de se ranger à ce point de vue: la majorité des immigrants français se convertirent au protestantisme tandis que seulement une faible proportion de Belges les immitèrent. La cause de ce qui, aux yeux des catholiques, passait pour une apostasie, fut, selon elle, le refus du clergé catholique d'accorder aux habitants de Namur l'église qu'ils réclamaient. M. Aubry explique les réticences des autorités catholiques par l'extrême pauvreté des colons. Ces versions paraissent compatibles avec les interprétations de Barbezieux et Legros.

Ces deux auteurs rapportent que les premières conversions se produisirent en 1877. Le curé de Hartwell<sup>35</sup> assurait la desserte de Suffolk depuis 1876, moyennant un dédommagement que les colons s'étaient engagés à lui verser. Certains chefs de famille refusèrent de payer<sup>36</sup>. Gabriel Hotte, le curé, leur intenta un procès, qu'il gagna. Les mécontents optèrent pour le protestantisme<sup>37</sup>. Telle aurait été l'origine des premiers "suisses", comme on les baptisait à l'époque. Cette cause toutefois ne paraît pas suffisante: il faut faire la part des consciences, dont la liberté échappe à l'investigation de l'historien. Namur eut un pasteur à partir de 1876. Les conversions répondaient peut-être aux convictions acquises à la suite de ce prosélytisme. La troisième cause fut la misère et le désespoir, s'il faut en croire Barbezieux:

Le gouvernement les plaça dans un lieu désert, au milieu des montagnes (...). (...) Le pays était presque inhabitable, car on n'y trouve que d'étroits vallons, au milieu des montagnes. C'est dans cet affreux désert, loin de tous secours religieux et autres, qu'on dirigea un courant d'émigration. (...) Ces Européens (...) ne tardèrent pas à tomber dans la plus affreuse misère et dans le désespoir<sup>38</sup>.

MMe Van Nieuwenhuysse corrobore: "(...) c'était la misère noire pour tous ces nouveaux colons<sup>39</sup> (...)"

L'église catholique rata d'ailleurs une belle occasion de faire contrepoids aux presbytériens à Namur même. En juillet 1881, on décida de construire une chapelle dans le canton de Suffolk et, au lieu de choisir le village de Namur comme emplacement - ce que souhaitaient des villageois -, on jeta son dévolu sur un terrain situé à trois milles de là, sur le bord du lac Saint-Emile<sup>40</sup>. Ainsi le protestant Namur et le catholique Saint-Emile allaient, pendant longtemps, se regarder en chiens de faïence<sup>41</sup>.

## LA SITUATION AGRICOLE

Le témoignage qu'on vient de citer sur les possibilités agricoles de la région de Namur paraît péremptoire. Pourtant les autorités québécoises et quelques écrivains n'endossaient pas ce verdict. A preuve, ce passage enthousiaste d'un rapport du commissaire de

l'Agriculture et des travaux publics, qui consigne des observations recueillies en mai 1872:

Nous avons eu la satisfaction de constater que l'emplacement de la colonie est excellent sous tous les rapports. Tout indique un sol fertile, les bois francs y sont magnifiques, l'orme, le frêne et le cèdre y sont très communs; il s'y rencontre plusieurs cours d'eau<sup>42</sup>.

J.-C. Langelier, en 1882, prétendait encore

établir d'une manière incontestable que la région située immédiatement au nord de la partie actuellement habitée de la rive gauche de l'Outaouais possède en général un sol de première qualité et couvert de forêts dont les bois attestent la douceur et l'excellence du climat dont jouit ce pays au point de vue agricole<sup>43</sup>.

Rapports d'arpenteurs en main, il vantait les cantons de Ponsonby, Amherst et Addington, qui bordent le canton de Suffolk à l'est et au nord<sup>44</sup>. Ce n'est pas la bonne foi qui semblait faire défaut, mais l'expertise<sup>45</sup>. Ce qui ne signifie pas qu'on ne savait pas nuancer, émettre des réserves. La vallée de l'Outaouais, aux yeux de Siméon Le Sage, par exemple, était moins riche en terre arable que d'autres régions, et son relief était très accidenté; le sol des vallées lui paraissait toutefois "magnifique<sup>46</sup>". La partie septentrionale de cette région, le fameux Nord du curé Labelle, ne suscitait pas chez lui le même enthousiasme que chez le célèbre colonisateur. Il révoquera en doute, en 1885, la propagande de "notre gros Apôtre de la Colonisation":

Un certain nombre de braves gens qui croient que c'est arrivé le suivent au fond des bois, une fois rendus il faut bien qu'ils y restent n'importe comment. D'autres les suivent à force d'entendre crier à tue-tête que c'est si beau et si avantageux, mais je le répète, tout cela est gonflé, boursoufflé à outrance, et ne suppose pas un examen sérieux<sup>47</sup>.

Mais pour l'heure, l'optimisme était de rigueur. En septembre 1872, il se déclarait très heureux du succès de la colonie de Namur, qu'il évaluait à "dix familles composées d'environ 60 personnes<sup>48</sup>". En janvier 1874, il manifestait le même contentement<sup>49</sup>. Grâce à la récolte abondante de cette année-là, l'avenir de l'établissement franco-belge lui paraissait assuré<sup>50</sup>. En 1877, devant une commission des Communes, il évalua la population à 25 familles<sup>51</sup>. A son avis, les colons franco-belges étaient "aussi bien partagés aujourd'hui que la généralité de nos anciens cultivateurs<sup>52</sup>". Fort de cette réalisation, Le Sage tirait un enseignement applicable à toute immigration agricole dans la province:

Dans ce cas, et je le pense, dans tous les cas si vous voulez

avoir des immigrants qui deviennent des cultivateurs, vous devez être prêts à leur donner quelque assistance. Il n'est pas possible, suivant moi, que des immigrants européens s'établissent sur des terres, si vous ne venez pas à leur secours<sup>53</sup>.

Malheureusement, il semble bien que Namur, en dépit des efforts du gouvernement québécois, ait été un échec agricole, en raison du sol et du relief peu propices.

Quelques données tirées du recensement de 1881 suffiront à broser un tableau sommaire et provisoire de l'agriculture dans le canton de Suffolk<sup>54</sup>.

L'aspect le plus frappant, dans Suffolk, est la taille des unités d'exploitation. En 1881, 51,92% des fermes ont entre 11 et 50 acres tandis que les proportions sont, pour Ponsonby-Namur, le comté d'Ottawa, Harrington, Arundel et le comté d'Argenteuil, respectivement, 3,23, 15,52, 2,65, 4,85 et 10,98. La situation en 1891, il est vrai, se sera considérablement redressée: seulement 4,35% des exploitations auront alors de 11 à 50 acres et 60,87%, de 51 à 100 acres. Le nombre de fermes aura alors atteint 184 contre 156 en 1881.

Comment expliquer les superficies des fermes en 1881? S'il ne faut pas imputer ces chiffres à une erreur du recenseur, l'explication la plus séduisante serait celle des mentalités. Les immigrants franco-belges, relativement nombreux dans le canton, auraient reproduit le paysage agraire de leur région d'origine, où se pratiquait sans doute, sur des parcelles de superficie modeste, une agriculture intensive.

Le pourcentage de la superficie améliorée (45,29) et de la superficie cultivée (34,41) pourrait passer pour une indiscutable réussite, à comparer avec Ottawa (31,80 et 20,29), Arundel (18,71 et 14,74) et Argenteuil (42,92 et 27,73)<sup>55</sup>. Mais les pourcentages de Suffolk sont artificiellement gonflés du fait de la taille anormalement restreinte des exploitations. En 1891, Suffolk n'affichera plus que 23,08% de superficie améliorée et 18,06% de superficie cultivée.

En 1881, le blé occupait 9,88% des surfaces cultivées; les pommes de terre, 8,36% et le foin, 35,40% alors que les mêmes données pour les comtés d'Ottawa et Argenteuil sont de 9,04 et 2,13; 3,83 et 2,82; 38,85 et 37,95. Mais les rendements étaient faibles: 6,88 boisseaux de blé à l'acre dans Suffolk contre 7,29 dans Ottawa et 8,36 dans Arundel<sup>56</sup>; pour les pommes de terre, 67,68 dans Suffolk contre 101,65 dans Ottawa, 95,21 dans Harrington, 125,65 dans Arundel et 96,25 dans Argenteuil. Le foin n'y échappait pas: seulement 0,79 dans Suffolk contre 0,96 dans Ottawa et 1,07 dans Arundel.

La comparaison des productions en 1881 et 1891 révèle une certaine réorientation en fonction du marché<sup>57</sup>.

Superficies consacrées aux diverses cultures dans le canton de Suffolk en 1881 et 1891

Cultures	1881		1891	
	acres	%	acres	%
Superficie totale cultivée	1 579	100	5 011	100
Blé	156	9,88	178	3,55
Pommes de terre	132	8,36	131	2,61
Foin	559	35,40	1 793	35,78
Autres	732	46,36	2 909	58,05

En 1881, l'avoine comptait pour 38,22% des *AUTRES CULTURES*

dans le canton de Suffolk (contre 62,53 dans Ottawa et 66,85 dans Argenteuil), c'est-à-dire une récolte de 8 649 boisseaux. En 1891, la production allait atteindre 10 780 boisseaux, soit 54,91 des *AUTRES CULTURES*. En revanche, les navets et autres racines passaient, de 1881 à 1891, de 6 862 boisseaux à 1 948 boisseaux, soit de 30,32% à 9,92% des *AUTRES CULTURES*. Il s'agissait là sans doute d'un essai d'adaptation au marché de l'exploitation forestière.

On n'a pas de preuve que, même compte tenu de ces efforts, l'agriculture ait jamais été particulièrement prospère dans ce canton. Le colon mettait beaucoup de temps à arriver à une certaine aisance<sup>58</sup>. En tout cas, conjuguée avec le travail en forêt, l'agriculture parvenait tant bien que mal à faire vivre les familles car une bonne partie de la population lui est restée fidèle jusqu'à tout récemment. Namur avait encore une population à 50% agricole en 1951. En revanche, en 1966, elle se trouvait réduite à 8%<sup>59</sup>.

## CONCLUSION

Le bilan des connaissances actuelles sur la colonie franco-belge de Namur est donc assez mince. Les sources font problème, mais c'est surtout la recherche qui fait défaut. Sans parler du recensement de 1881, dont la documentation sera disponible dans quelques années, les férus d'histoire locale pourraient tirer parti des registres d'état civil et de la tradition orale. Le pasteur de Namur, le Révérend B. Le May, nous informe que l'incendie a détruit les archives anciennes de sa congrégation. La perte de ces registres paraît irréparable puisque le double a aussi disparu: au palais de justice de Hull, les plus vieux ne remontent qu'à 1899<sup>60</sup>. Mais peut-être les

archives centrales de l'Eglise presbytérienne contiennent-elles des pièces pertinentes? Il reste les registres de Saint-Émile-de-Suffolk, ouverts en 1889. Il faudrait poursuivre les recherches, de 1889 à 1874, dans les archives de la paroisse de Saint-Félix-de-Chénéville, dont le premier curé fut Gabriel Hotte (1874-1877)<sup>61</sup>. De 1865 à 1874, c'est le curé de Saint-Casimir-de-Ripon qui faisait office de missionnaire dans Suffolk. Il convient donc de consulter aussi les registres de cette paroisse. Quant aux archives diocésaines, celles d'Ottawa se révéleront peut-être précieuses, une fois réouvertes aux chercheurs; celles de l'évêché de Hull ne semblent conserver aucune documentation antérieure aux années 1920. Enfin, peut-être les archives scolaires et municipales fourniraient-elles un complément d'information, sur l'imposition, par exemple<sup>62</sup>? On peut espérer que ces recherches permettront non seulement de reconstituer les familles, mais aussi d'aborder d'autres problèmes comme celui de la hiérarchisation de la petite société franco-belge de Namur. Ainsi Michel Favier paraît avoir occupé une situation de premier plan. En France, il avait été entrepreneur des travaux publics<sup>63</sup> et c'est à lui que l'on doit la première scierie de Namur<sup>64</sup>.

Il faut souhaiter que des membres des sociétés historiques de la région, profitant de leur présence sur les lieux, mènent à bonne fin ces recherches. Les traits de Namur se dégageront ainsi peu à peu, et l'on pourra saisir l'originalité de la petite colonie franco-belge dans la société canadienne-française de l'époque en même temps que les caractères qu'elle partageait avec toutes les nouvelles paroisses de la vallée de l'Outaouais.

---

## ANNEXE

### Archives nationales du Québec, Province de

## ANNEXE

Archives nationales du Québec, Province de Québec,  
Travaux publics, Lettres reçues no 26403.

Townships (sic) de Suffolk 17 juin 1874

Monsieur Lesage (sic)

Les soussignés, belges et français habitant le townships (sic) de Suffolk, prennent la respectueuse liberté (sic) de vous adresser ces quelques mots, pour vous signaler un abus, et vous en demander le redressement, si la chose est possible. Ceux qui jusqu'à présent ont eu la direction du chemin de Colonisation (sic), n'entendent rien à la chose; Ou (sic) s'ils y entendent quelque chose, ont travaillé jusqu'à

présent, à manger le plus vite possible l'argent du gouvernement, en faisant avancer le moins possible le chemin de Colonisation (sic). Premièrement, ils ont jusqu'à présent, marché en aveugle, sans tracé, sans direction assurée. Dans plus d'un cas, après avoir fait des travaux inutiles, ils ont été obligés de rebrousser chemin. Argent dépensé en pure perte. Deuxièmement, ils font passer le chemin par des bas-fonds, et des marécages, où ont (sic) est obligé de pointer. Le chemin fait dans ces conditions, demandera un entretien énorme ou au bout de 10 à 12 ans, le pontage étant pourri il sera à recommencer; même plus tôt si le bois venait à brûler (sic). En passant un peu sur le côté, on éviterait bien des mauvaises côtes, le chemin se trouverait dans un terrain sec, et durerait toujours. Monsieur Favier (,) entrepreneur des travaux publics en France (,) homme compétant (sic), assure qu'il coûterait 40% de moins.

Les soussignés prient Monsieur Lesage (sic) d'envoyer sur le lieu un homme d'art, pour vérifier leurs dires; et mettre fin à ce gaspillage d'argent. Il est dans l'intérêt du gouvernement, et dans celui des colons également, que le chemin de colonisation avance rapidement.

Nous finissons (,) Monsieur, en vous priant de recevoir l'assurance de notre parfait dévouement.

(signé)

Favier Michel Louis Gachet

Moyer (?) Jean Bernard Calixte

Isidore Colard Jean-Baptiste Asitant

L. Louette Victor Frison

François (sic) Pinon Gustave Gerard,

Jules Lomvaiys (?)

---

## NOTES

- 1 Archives nationales du Québec (ANQ), Travaux publics (TP), Lettres envoyées (LE), v. 6, no 3876, L. Arhcambeault à E.-A. Barnard, 1<sup>er</sup> fév. 1871.
- 2 Le lecteur intéressé pourra compléter son information en consultant le ch. 6, "Le Sage, l'immigration, le rapatriement (1867-1888)", dans P. Trépanier, *SIMÉON LE SAGE, HAUT FONCTIONNAIRE (1835-1909), CONTRIBUTION À L'HISTOIRE ADMINISTRATIVE DU QUÉBEC*, Université d'Ottawa, 1975, p. 251-317.
- 3 Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le comté d'Ottawa cédera une partie

de son territoire pour former le comté de Labelle. Suffolk sera alors situé dans ce dernier comté. (Cf. H. Magnan, *MO—NOGRAPHIES PAROISSIALES, ESQUISSES DES PAROISSES DE COLONISATION*, 2e éd., Québec, Département de la Colonisation, des mines et des pêcheries, 1913, p. 261.) Puis un nouveau découpage de la carte placera Suffolk dans la circonscription de Papineau. (Cf. J.-E. Garon, *HISTORIQUE DE LA COLONISATION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC*, (s.é., 1940), p. 51.)

- 4 E. Simays, "Rapport", Canada, *DOCUMENTS DE LA SESSION*, 1871, no 64, annexe 14, p. 88.
- 5 A. de Barbezieux, *HISTOIRE DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'OTTAWA ET DE LA COLONISATION DANS LA VALLÉE DE L'OTTAWA*, Ottawa, Imprimerie d'Ottawa, 1897, t. 2, p. 88. Repris mot pour mot dans P.-G. Roy, *LES NOMS GÉOGRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC*, Lévis, Le Soleil, 1906, p. 284, et dans H. Legros et Sr Paul-Emile, *LE DIOCÈSE D'OTTAWA, 1847-1948*, (Ottawa, Le Droit, 1949), p. 357.
- 6 E. Simays, *OP. CIT.*, p. 88.
- 7 ANQ, TP, LE, v. 7, no 4190, S. Le Sage à J.-C. Taché, 6 mai 1871. Cf. aussi no 4254, S. Le Sage à J.-C. Taché, 7 juin 1871.
- 8 ANQ, TP, LE, v. 7, no 4272, S. Le Sage à E. Simays, 13 juin 1871. Le Sage, favorable au projet de Simays, en suivait la réalisation de très près: ANQ, fonds Siméon Le Sage, cahier de correspondance no 1, f. 118, S. Le Sage à J.-C. Taché, 3 juill. 1871.
- 9 A l'époque, on disait *COMMISSAIRE* au lieu de ministre.
- 10 "Réponse à une adresse", Québec, *DOCUMENTS DE LA SESSION*, 1872, no 30, p. 4.
- 11 ANQ, TP, LE, v. 7, no 4357, E. Moreau à J.-A. Lévis, 27 juill. 1881.
- 12 ANQ, fonds Siméon Le Sage, cahier de correspondance no 1, f. 122, S. Le Sage à J.-A. Lévis, 27 juill. 1871.
- 13 ANQ, TP, LE, v. 7, no 4357, E. Moreau à J.-A. Lévis, 27 juill. 1871.
- 14 *LA MINERVE*, 8 mars 1872.
- 15 *ART. CIT.* C'est *LA MINERVE* qui souligne. Le journal tira la morale de cette histoire: il ne faut pas établir des immigrants sur des lots en bois sur pied, mais les diriger vers les terres déjà défrichées, au moins partiellement.
- 16 ANQ, TP, LE, v. 9, no 5290, S. Le Sage à C.-E. Belle, 9 mars

1872.

- 17 *LOC. CIT.*
- 18 ANQ, TP, LE, v. 9, no 5333, S. Le Sage à C.-E. Belle, 23 mars 1872.
- 19 P.-J. Verbist, "Rapport présenté à l'Honorable Louis Archambeault (...) sur une visite à la colonie belge de Suffolk et des environs, en juillet et août 1872", Québec, *DOCUMENTS DE LA SESSION*, 1872, no 4, p. 344. ANQ, TP, Lettres reçues, no 26403, Michel Favier *ET AL.* à S. Le Sage, 17 juin 1874.
- 20 C'est sans doute par erreur que J.-B.-A. Allaire le donne pour Français dans son *DICIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CLERGÉ CANADIEN-FRANCAIS*, Montréal, École catholique des sourds-muets, 1910, v. 3, 1er supplément, p. 76.
- 21 "Réponse à une adresse", Québec, *DOCUMENTS DE LA SESSION*, 1872, no 30, p. 6-7. L'abbé touchait un traitement mensuel de \$150. En 1872, il reçut \$1 017.44 en salaire et en remboursement de frais de voyage et autres déboursés.
- 22 Québec, "Rapport du commissaire de l'Agriculture et des travaux publics", *DOCUMENTS DE LA SESSION*, 1872, no 4, p. xiv. Ces dépenses s'élevaient à \$872.84, "y compris le coût de deux chaudières à potasse rendues sur les lieux" (p. xv). De cette somme, \$289.76 furent versés à Simays conformément à la décision du département du 29 avril 1871 et \$533.50 furent employés à "l'achat de grains de semence et de provisions pour être distribués parmi les colons belges dans le canton de Suffolk". Québec, "Comptes publics", *DOCUMENTS DE LA SESSION*, 1872, no 1, p. 39-40. Les dépenses de voirie ne sont pas incluses dans ces sommes.
- 23 P.-J. Verbist, "Rapport présenté à l'Honorable Louis Archambeault (...) sur une visite à la colonie belge de Suffolk et des environs en juillet et août 1872", Québec, *DOCUMENTS DE LA SESSION*, 1872, no 4, p. 342-345.
- 24 Ce doit être Émile Ippersiel, auquel S. Le Sage écrit le 29 juill. 1874 (ANQ, TP, LE, v. 16, no 9581).
- 25 Pour une liste de noms de colons et un historique, cf. G. Desjardins, "Histoire de Namur", *NAMUR 1870-1970*, p. 13-15. L'ouvrage de C. Lamarche, *HISTOIRE DE LA VALLÉE DE LA PETITE-NATION* (Saint-André-Avellin, 1976), n'apporte rien de nouveau sur Namur, sauf quelques excellentes photographies, telle celle de la maison de M. Favier (p. 57).
- 26 Verbist a-t-il eu l'idée d'offrir ses services? Cela paraît douteux. Il devait préférer sa paroisse de Sainte-Pétronille. En

tout cas, la documentation porte à voir en lui un aventurier, plutôt qu'un missionnaire ou un colonisateur. Il souffrait, paraît-il, d'une assez mauvaise réputation en Europe, sans que l'on puisse savoir de quoi il s'agissait au juste (ANQ, TP, LE, v. 8, no 4974, E. Barnard à R. Berns, 3 nov. 1871). À l'hiver 1872, le ministre belge à Washington s'est enquis de l'affaire; quant à l'abbé, lui, il prétendait que ces accusations n'étaient que des persécutions (ANQ, fonds Siméon Le Sage, cahier de correspondance no 1, f. 401-402, S.L. à R. Berns, 2 mai 1873). De toute façon, la carrière québécoise de l'abbé Verbist fut de courte durée. Il fut forcé d'abandonner sa cure parce qu'il "persistait à enfreindre la règle du Diocèse, qui défend à tout prêtre de s'occuper de commerce. Or il était connu de tout le monde que c'était lui qui approvisionnait la boutique tenue à Québec par sa prétendue nièce" (ANQ, fonds Siméon Le Sage, cahier de correspondance no 2, f. 40-41, S.L. à Berns, 10 avril 1874). La nièce retourna en Belgique tandis que l'abbé prit la fuite vers l'Amérique du Sud.

- 27 S. Le Sage, "Témoignage", 14 mars 1877, *JOURNAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES*, 1877, app. 6, p. 18-19.
- 28 Archives publiques du Canada, microfilm c-657.
- 29 Ce terme englobe les Canadiens français et les Français de France.
- 30 Total des individus nés au Québec (212) - total des individus nés au Québec mais d'origine ethnique autre que française (44) = 168 individus nés au Québec d'origine ethnique française. Total des individus d'origine ethnique française de toutes provenances (189) - individus nés en France (18) = 171 individus d'origine ethnique française nés à l'extérieur de la France, soit les 168 natifs du Québec d'origine ethnique française et 3 individus nés aux États-Unis. Notre hypothèse est que les "autres" ne peuvent être, par élimination, que Belges.
- 31 Total des individus nés au Québec (712) - individus nés au Québec mais d'origine ethnique autre que française (47) = 665 individus nés au Québec et d'origine ethnique française. Total des individus d'origine ethnique française de toutes provenances (775) - individus nés en France (108) = 667, dont 2 nés en Nouvelle-Écosse.
- 32 Mme Van Nieuwenhuysse est la fille de Hippolyte-Joseph Rault, immigrant français, qui, arrivé au Canada en 1873, s'installa à Namur en 1876. Elle a évoqué ses souvenirs dans la brochure *NAMUR, 1870-1970*, p. 28-29. Ce court récit constitue une source précieuse. L'interview qu'elle a accordée à Lise Trépanier le complète. Elle a raconté, au cours de

cette entrevue, que son père avait été injustement accusé d'avoir participé à la Commune et emprisonné.

- 33 M. Aubry affirme tenir ses renseignements de sa mère.
- 34 Statistiquement, dans le cas du canton de Suffolk, cela n'est pas impossible: les Français pouvaient fournir à eux seuls la différence laissée par les Britanniques et les Suisses. Le témoignage de Mme Van Nieuwenhuysse paraît confirmé par la remarque de H. Legros et de Sr Paul-Émile: "La paroisse de Suffolk comptait en 1893 environ 67 familles canadiennes-françaises, belges ou italiennes" (*OP. CIT.*, p. 360). Les auteurs ne mentionnent pas de familles françaises, ce qui laisse croire qu'il y en avait peu ou pas du tout parmi les catholiques. D'ailleurs, ils semblent avoir puisé leurs chiffres dans Barbezieux (*OP. CIT.*, t. 2, p. 301-302). Si tel est le cas, la date est fautive: il s'agit de 1896 ou 1897. De toute façon, Barbezieux sous-estime la population. Il donne pour 1889 300 catholiques et 140 protestants, "la plupart apostats", précise-t-il. Or le recensement de 1891 donne 968 habitants, dont 188 familles.
- 35 C'est-à-dire de Saint-Félix-de-Chénéville.
- 36 On peut croire qu'il s'agissait d'un moyen de pression pour obtenir un curé résidant.
- 37 De pareilles querelles, entraînant des résultats similaires, se produisaient assez fréquemment. Raoul Blanchard (*L'OUEST DU CANADA FRANÇAIS*, Montréal, Beauchemin, 1954, p. 88) rappelle le cas des apostats de Grenville, dont la conversion a été déterminée par un désaccord au sujet de l'emplacement de l'église. Une histoire semblable se trouve relatée dans l'ouvrage de Hector Legros, *SAINTE-CÉCILE-DE-LA PÊCHE, MASHAM, COMTÉ DE GATINEAU, PROVINCE DE QUÉBEC, 1830-1966*, (Évêché de Hull, 1966), p. 77-80.
- 38 A. de Barbezieux, *OP. CIT.*, t. 2, p. 88.
- 39 Mme Victor Van Nieuwenhuysse (Élisabeth Rault), "Il est venu de France... pour s'établir à Namur", *NAMUR 1870-1970*, p. 28.
- 40 H. Legros et Sr Paul-Émile, *OP. CIT.*, p. 359.
- 41 Hormisdas Magnan (*MONOGRAPHIES PAROISSIALES, ESQUISSES DES PAROISSES DE COLONISATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC*, 2e éd., Québec, Département de la Colonisation, des mines et des pêcheries, 1913, p. 124) écrit, au sujet de la paroisse de Saint-Émile-de-Suffolk: "La population actuelle est de 830 âmes, dont 150 protestants environ."

- 42 "Rapport du commissaire de l'Agriculture et des travaux publics", Québec, *DOCUMENTS DE LA SESSION*, 1872, p. xv.
- 43 J.-C. Langelier, *LE NORD OU ESQUISSE SUR LA PARTIE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC SITUÉE AU NORD DU FLEUVE SAINT-LAURENT ENTRE L'OUTAOUAIS ET LE LABRADOR*, Québec, I.-P. Dery, (1882) p. 34. *IBID.*, p. 32-33.
- 45 On remarquera que, 30 ans après Langelier, Hormisdas Magnan écrira (*OP. CIT.*, p. 124): "La terre est bonne, bien que rocheuse. Cette région, située dans les Laurentides, jouit d'un climat très salubre." Mais on peut douter de la prospérité agricole de la région car il reconnaît que le quart des lots sont abandonnés: "Il y a environ 286 lots en culture. On estime qu'une centaine de lots ayant un commencement de culture sont disponibles. Environ 150 à 200 colons pourraient s'établir dans les cantons Suffolk et Addington." En 1897, Barbezieux (*OP. CIT.*, p. 302) avait déjà noté que la population de la paroisse de Suffolk "n'augmente guère faute de bonnes terres, mais on a lieu d'espérer que le canton voisin d'Addington, dont le sol, en partie du moins, est excellent, sera prochainement envahi par la colonisation." Pour sa part, dans les années 1950, R. Blanchard constatera que le revenu agricole est particulièrement bas dans les cantons de Ponsonby, Amherst, Addington et Suffolk (moins de \$500) et que dans ces mêmes cantons "les profits réalisés sur la vente du bois de ferme et les salaires des chantiers l'emportent sur les bénéfices agricoles". (R. Blanchard, *OP. CIT.*, p. 145, 146, 154.)
- 46 S. Le Sage, "Témoignage", Canada, *JOURNAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES*, 1877, app. no 6, p. 29.
- 47 ANQ, fonds S. Le Sage, cahier de correspondance no 4, f. 448-451, S. Le Sage à H. Fabre, 3 juill. 1885.
- 48 ANQ, fonds S. Le Sage, cahier de correspondance no 1, f. 249-252, S. Le Sage à Rameau de Saint-Père, 17 sept. 1872.
- 49 ANQ, TP, LE, v. 16, no 9581, S.L. à Émile Ippersiel, 29 janv. 1874.
- 50 ANQ, TP, LE, v. 21, no 12442, S. L. à R. Berns, 18 juin 1875. Cf. aussi "Rapport du commissaire de l'Agriculture et des travaux publics", Québec, Documents de la session, 1876, no (3), p. 9.
- 51 "D'année en année, ces familles (s) ont rejointes par une ou deux autres, et je crois qu'il n'y aurait pas d'exagération à dire qu'il y a maintenant au moins vingt-cinq familles dans le township de Suffolk." S. Le Sage, "Témoignage", Canada, *JOURNAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES*, 1877,

- no 6, p. 18-19.
- 52 *LOC. CIT.*
- 53 *LOC. CIT.*
- 54 Pour fins de comparaison, on s'est aussi servi du recensement de 1891. Dans le recensement de 1881, on a tenu compte non seulement des données pour Suffolk et pour "Ponsonby, Namur" mais encore des séries concernant les comtés d'Ottawa et d'Argenteuil. Dans cette dernière division, on s'est attardé aux cantons de Harrington et d'Arundel.
- 55 Ici on a éprouvé de la difficulté à établir les pourcentages en raison d'une erreur manifeste dans le recensement, qui donne 579 acres cultivées. C'est impossible puisque la seule addition des emblavures (156) et des surfaces consacrées aux pommes de terre (132) et au foin (559) dépasse ce nombre de beaucoup. On croit qu'il faut lire 1 579. Les autres chiffres ont été corrigés en conséquence.
- 56 On notera toutefois que, dans l'ensemble du comté d'Argenteuil, le rendement est seulement de 6,29.
- 57 Les données sur la production du beurre et du fromage ne sont fournies que pour les comtés, d'où leur peu de valeur pour cette étude.
- 58 Mme Van Nieuwenhuysse évoque encore ses souvenirs: "Mais le travail était dur; à force de travail, il (son père) se sortait de la misère noire dans laquelle ils vivaient depuis qu'il était à Namur. (...) ceci se passait de 1876 à 1889." (*OP. CIT.*, p. 29.)
- 59 Ian B. MacWhirter, "Commentaires géographiques de Namur", *NAMUR, 1870-1970*, p. 19. L'auteur ajoute: "(...) le climat, le sol et la location défavorisent l'agriculture dans la région".
- 60 Greffe de la cour du district de Pontiac et greffe de la cour provinciale de Hull à Pierre Trépanier, 24 août 1877.
- 61 H. Magnan, *MONOGRAPHIES PAROISSIALES...*, *OP. CIT.*, p. 105.
- 62 La municipalité des cantons unis de Suffolk et Addington a été constituée le 1er janvier 1886. Le canton de Suffolk avait été érigé en 1874. (H. Magnan, *DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DES PAROISSES, MISSIONS ET MUNICIPALITÉS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC*, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925, p. 340-341.) Namur ne s'
- 61 H. Magnan, *MONOGRAPHIES PAROISSIALES...*, *OP. CIT.*, p. 105.

- 62 La municipalité des cantons unis de Suffolk et Addington a été constituée le 1er janvier 1886. Le canton de Suffolk avait été érigé en 1874. (H. Magnan, *DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DES PAROISSES, MISSIONS ET MUNICIPALITÉS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC*, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925, p. 340-341.) Namur ne s'est détaché qu'en 1964 des cantons unis de Suffolk et Addington pour se constituer en municipalité. (*NAMUR, 1870-1970*, p. 5.)
- 63 Cf. la lettre reproduite en annexe. La première signature est celle de Favier.
- 64 *NAMUR, 1870-1970*, p. 11. Le moulin de Favier servait aussi à moudre le grain. On a l'impression qu'il se glisse un reproche voilé dans cette phrase de Mme Van Nieuwenhuysse: "Mr Michel Favier achetait de la farine qu'il revendait à un bon prix mais les colons en étaient tout de même heureux de ne plus avoir les 10 ou 15 milles à porter les sacs sur leur dos" (*IBID.*, p. 29).

Pierre Trépanier\*

\* Avec le concours de Lise Trépanier.

UN PASSE-TEMPS AGRÉABLE: CHERCHEZ VOTRE NOM!\*

Un homme debout lit. Une femme assis coud. Un enfant assis joue. L'homme s'en va faire un somme. La fille sautille, les garçons y font de la façon. La femme chicane, les enfants sont tanants. La vache est malade. La chatte a mal aux pattes. Le chat va chasser les rats. Le chien jappe pour rien, le voisin n'en dit rien. Le facteur nous apporte le courrier de bon coeur. Jean-Charles arrive du carnaval. Yvonne savonne. Serge achète des cierges. Yvon fait du savon. Paulo est pompier, il éteint le feu dans le fourneau. Jean compte son argent. M. Cholette fait ses emplettes. M. Beauchamp travaille aux champs. Jacques se fâche. Simonne est bien bonne. Claude fait bien les choses. Richard va faire la chasse aux canards. Robert a mis sa culotte à l'envers. Louis est parti. Mario s'en va en canot. Jeannette nous fait de très bonnes galettes. Gilberte est bien alerte. Suzanne nous fait de la bonne tisane. Alice nous parle de la police. Donat est en visite chez sa cousine Anna. Jean-Paul a la parole. Lucien est bon magicien. Soeur Madeleine aime bien son rôle. Lucien est bon magicien. Soeur Madeleine aime bien son gilet de laine. Soeur Cadieux aime bien les oeufs. Soeur Ouimet nous apporte des pommettes. Soeur Lafleur nous jette des fleurs. Soeur Chaumont n'aime pas le saumon. Soeur Yolande est charmante. M. Aurèle Lavallée sait bien chanter. M. Raoul Déziel est un homme bien fidèle. Mme Jeanne Déziel déteste les coquerelles. Mlle Béatrice Déziel fait de la belle dentelle. M. Lapointe nous pousse une bonne pointe. M. Potvin fait du bon vin. M. Gouin se fait manger par les maringouins. Le notaire Ménard nous parle des Beaux-Arts. M. Lafèche aime bien aller en calèche. M. Roger a bien mangé. M. Roger St-Jean prend bien soin de son argent. M. Jean-Paul Lorrain a mal aux reins. M. Pelletier est rentier. M. Pharand tient bien son rang. Gaiotti se bâtit. M. Thibeault trouve le temps bien beau. M. Wilfrid Lévesque mange des crêpes. M. Labelle sa femme est bien belle. M. Carpentier va se promener à Berthier. M. Fréchette est une bonne fourchette. M. Falardeau a quitté le bureau. M. Lemieux prend du mieux. M. Wilfrid St-Cyr emploie beaucoup de cire. M. Raymond vend du saumon. M. Grenier est arrivé le premier. M. Lévis est encore bien en vie. M. Ménard aime bien les pièces d'or. Les deux frères Chénier sont bien renseignés. Omer aime aller se promener sur terre et sur mer. Albertine est bien fine. M. Arthur Valin est défunt. Marguerite Ouimet fait sa toilette. Le Rév. Père Rosaire nous parle de la misère. Le Rév. Père Perron nous chante une chanson. Le Rév. Père Hébert est un expert. Le Rév. Frère Tourigny nous tient compagnie. M. Dicaire aide au vicaire. Florence chante en silence. Les Mlles Cantin se lèvent de bon matin. Le médecin Lessard n'est jamais en retard. Les MM. Jolicoeur chantent en choeur. Le petit François d'autrefois nous fait de bons souhaits.

\* M. Lafèche a rédigé ce texte, qu'il a transcrit lui-même à la machine à écrire, le 2 mars 1974, à l'âge de 96 ans! Il est décédé il y a quelque mois à l'âge de 99 ans et 9 mois. Rappelons que Zéphyr Lafèche naquit à Hull le 8 mars 1878, et qu'il tint un commerce d'épicerie pendant 42 ans. C'est à lui qu'on doit l'aménagement des Cavernes Lafèche, attraction touristique de la région. M. Lafèche fut comédien amateur pendant 18 ans, de 1899 à 1917, alors qu'il faisait partie du Cercle dramatique Wilfrid Sanche. Bricoleur habile et patient, il travaillait le bois et le fer, et faisait également de la peinture - N.D.L.R.

### SOUVENIR DE JEAN MÉNARD, POÈTE, CRITIQUE ET HISTORIEN DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

Si, après tant d'autres, nous jugeons opportun d'évoquer la mémoire de Jean Ménard, c'est que cet authentique écrivain, bien que Franco-Ontarien, était extrêmement sympathique à l'Outaouais québécois et qu'il était membre fidèle de notre Société. Bien qu'il n'assistât guère à nos réunions, il suivait notre mouvement de très près. À tel point qu'un jour, devant témoins, il m'affirma qu'à sa mort il souhaitait léguer toute sa riche collection de tableaux d'artistes québécois à notre Société. Je lui avais déclaré alors que, si jamais un jour nous devions avoir un musée bien à nous, une salle portant son nom abriterait ses trésors.

Évidemment, rien de tout cela ne s'est réalisé, ni ne se réalisera sans doute jamais, puisqu'il est mort avant d'avoir pu préciser ses dernières volontés dans tous leurs détails. Mais nous tenions à évoquer ce geste généreux de notre ami Jean à notre égard, au cas où quelque membre de sa famille songerait à y donner suite, du moins partiellement.

Professeur de littérature française et québécoise à l'université d'Ottawa pendant plusieurs années, Jean Ménard était surtout poète, critique et historien de notre littérature.

La caractéristique dominante de son oeuvre? Voici comment la définit le R.P. Paul Gay, dans son oraison funèbre du regretté disparu: "Elle est le fruit de recherches inouïes, les seules dignes d'un universitaire, absolument personnelles, loin du tout cuit et de

l'incontrôlé." Et voici ce que le R.P. Gay ajoute à propos de l'homme: "Ouvert à tout ce qui est beau, Jean Ménard fut grand amateur de peinture, de sculpture et de musique. Qui pénétrait dans son appartement marchait au milieu de tableaux auxquels les murs encombrés ne pouvaient donner place... Il se passionnait... à écrire la vie de ses peintres, sculpteurs et musiciens préférés..."



De gauche à droite: MM. Jean Ménard, Stéfan Lapusnec, de l'ambassade de Roumanie, Jean-Paul Trudel, autre membre de l'ambassade de Roumanie, Gaston Lévesque, Réjane Thibault, Paul Cuillierrier, Olivette Cuillierrier, Auguste Morissette, O.M.I. (Photo prise le lundi 23 mai 1973 quelques heures avant la mort de Jean Ménard).

À propos du critique, voici ce que le R.P. Gay, critique également, ajoute: "... Jean Ménard ne fut pas seulement un Aristarque friand des drôleries de la gent littéraire. Son regard est plus profond que cela. Il possède le don de ramasser en quelques mots le drame d'un homme ou d'une oeuvre. Un pessimisme discret jette ça et là ses teintes sombres sur l'avenir des Canadiens français, en particulier des Franco-Ontariens..."

Enfin, malgré (ou, devrait-on dire plutôt, à cause de) sa vaste culture, Jean Ménard était demeuré chrétien. Voici ce que dit le R.P. Gay à cet égard: "... nous sommes heureux de penser que, pour lui, l'espérance chrétienne avait un sens. Il avait bien compris tout ce que la religion a apporté de lumière et de richesse spirituelle à la misérable humanité... Telle est la foi des chrétiens. Telle fut la foi de Jean..."

Professeur, poète, critique, historien, amateur éclairé de tous les arts, Jean Ménard fut surtout un humaniste intégral, au sens où l'entendait Maritain, dont l'amitié était précieuse à plusieurs, notamment le signataire ému de ces lignes.\*

Jacques Gouin

\* Les extraits du R.P. Paul Gay sont tous tirés de l'oraison funèbre qu'il a prononcée à l'occasion des funérailles de Jean Ménard, dans la chapelle de l'université d'Ottawa, le lundi 30 mai 1977.

## ÉCHANGE DE LETTRES À PROPOS DU CHÂTEAU DE RAMEZAY ET DE L'ÉCOLE LITTÉRAIRE DE MONTRÉAL

Nos lecteurs se souviendront que, dans notre dernier numéro, sous la rubrique intitulée *LE DOSSIER DE LA PETITE HISTOIRE*, nous évoquions le souvenir d'Antonio Pelletier, membre de l'École littéraire de Montréal de 1899 à 1903, et qu'à cela se rattachaient nos démarches visant à faire apposer, quelque part dans le Château de Ramezay, la plaque commémorative d'Émile Nelligan, suite au réaménagement de ce musée

Or, depuis, nous avons échangé plusieurs lettres avec M. Robert Prudhomme, Directeur du Musée du Château de Ramezay, en vue d'obtenir satisfaction à cet égard.

Le 29 décembre 1978 marquera le 80<sup>e</sup> anniversaire de la première séance de l'École littéraire de Montréal au Château de Ramezay, alors qu'Émile Nelligan récita quelques-uns de ses plus beaux vers<sup>1</sup>. Il conviendrait, d'ici là, que la plaque commémorative en question figure en bonne place au Château de Ramezay, de préférence dans le grand hall d'entrée, afin que les visiteurs puissent la voir facilement.

Le 25 juillet 1977, M. Robert Prudhomme nous écrivait une lettre assez encourageante à ce sujet, dont voici les principaux passages:

... Selon moi, il serait préférable que la plaque commémorant Émile Nelligan et l'École littéraire de Montréal soit apposée dans la pièce où se tenaient les réunions de l'École... Sinon, je suis d'accord pour que la plaque soit apposée dans le hall d'entrée, et le Conseil de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, qui est propriétaire et administrateur du Musée, sera saisi de cette question à sa prochaine assemblée<sup>2</sup>.

Là-dessus, nous répondions ce qui suit à M. Prudhomme, dès le 2 août 1977:

... Pour ce qui est de l'apposition de la plaque commémorant Émile Nelligan dans la pièce même où se tenaient les réunions de l'École littéraire de Montréal,... (nous) estimons qu'il est à

---

1 D'après le texte de la plaque commémorative rédigé par la Société des Amis d'Émile Nelligan, plaque toujours dissimulée quelque part dans le Château de Ramezay, et non à la vue du public.

2 Lettre de Robert Prudhomme à Jacques Gouin, 25 juillet 1977.

peu près impossible de repérer cette pièce, surtout après le réaménagement qui vient d'être apporté au Musée, à moins de procéder à des recherches assez poussées.

Pour cette raison, mais surtout à cause de la célébrité actuelle d'Émile Nelligan et de son groupe littéraire, il nous paraît... préférable que la plaque soit apposée dans le hall d'entrée (avec explications appropriées) où elle sera ainsi à la vue de tous les visiteurs...<sup>3</sup>.

Il est impensable que la Société d'Archéologie et de Numismatique n'ait pas tenu une réunion de son Conseil depuis le 25 juillet 1977. Or, si cette réunion a effectivement eu lieu, a-t-on étudié cette question, comme le laissait entendre M. Prudhomme dans sa lettre? Et si la question a été étudiée, y a-t-on donné suite?

Tout ce que nous savons, c'est que nous n'avons encore reçu aucune réponse à notre dernière lettre du 2 août 1977. Serait-ce que la Société d'Archéologie et de Numismatique, composée traditionnellement d'une prépondérante majorité anglophone, ne se soucie guère d'Émile Nelligan? "Who was he?" se demande-t-on sans doute. Ce n'était qu'un génie, mais encore faut-il le savoir!

La réponse appartient maintenant à M. Robert Prudhomme.

Jacques Gouin

---

3 Lettre de Jacques Gouin à Robert Prudhomme, 2 août 1977.

CORRESPONDANCE:

LETTRE DE L'ARTISTE PEINTRE GUY LALIBERTÉ

À la suite de l'article que M. Pierre Pelletier a consacré au peintre Guy Laliberté, (cf. *ASTICOU* n° 17, avril 1977, pp. 3-14), voici le témoignage de reconnaissance de l'artiste, en date du 21 avril 1977:

... J'ai cru bon de prendre quelques instants pour vous écrire, vous remerciant de tout coeur pour l'article que vous avez fait paraître dans la revue *ASTICOU*. Je vous en suis très reconnaissant. C'est quelque chose dont je suis très fier comme Canadien français, étant de Hull, P.Q., et me sentant apprécié des miens ici dans ma ville natale; cela demeurera dans le Patrimoine Régional et Québécois. Soyez assuré que je continue à faire honneur à mon entourage. Je demande à Dieu de me donner le courage de continuer mon oeuvre, malgré les incompréhensions quelquefois très frustrantes qui sévissent dans notre région concernant les Arts. Je crois qu'on met trop l'accent sur les sports et pas assez sur l'encouragement des Arts. On devrait faire plus d'effort dans ce sens-là. Si un artiste parvient ici, c'est dû à son courage, et non à l'encouragement des organismes culturels qui n'ont pas d'aide comme ils le désireraient des gouvernements. Les organismes culturels régionaux font leur possible, je comprends, mais ça prend aussi un coup d'épaule du ministère des Affaires culturelles.

Merci de tout coeur, Monsieur Pelletier, et à tous ceux qui ont collaboré à la création d'*ASTICOU*. Je vous souhaite longue vie et aussi à *ASTICOU* et à ses collaborateurs.

Merci au Rédacteur en chef, M. J. Gouin.

Merci au rédacteur adjoint, M. J. Pelletier, à l'Archiviste Jean-Paul Moreau et à Mme Jacqueline Ménard, en charge de l'administration et des abonnements.

Longue vie à *ASTICOU*!  
Dieu vous bénisse!

Respectueusement vôtre,  
Guy Laliberté  
Artiste peintre

56, rue Bégin, App. 3  
Hull (Québec)  
J9A 1C8

LA FERME DU CASTOR:  
RECONSTITUTION HISTORIQUE

En septembre 1976, paraissait un premier rapport d'une centaine de pages sur les travaux préliminaires de la reconstitution historique de la Ferme du Castor, à Grand-Remous. Ces travaux, qui se sont poursuivis à l'été de 1977 et qui feront l'objet d'un second et dernier rapport, ont été réalisés par une équipe d'étudiants de l'université Laval et de l'université du Québec à Montréal, travaillant dans le cadre du programme d'emplois d'été du gouvernement fédéral, sous la direction administrative de la Société historique de l'ouest du Québec.

Il est trop tôt pour rendre compte en détail de ce premier rapport. Nous préférons attendre d'avoir le second sous les yeux pour faire une synthèse critique de l'ensemble. Disons seulement qu'il est le fruit d'une sérieuse réflexion, fondée sur des recherches méticuleuses, et qu'il est rédigé dans un style à la fois clair, précis et correct, ce qui est rare de nos jours. Ces deux rapports, une fois fondus en un seul volume, seront publiés par la Société historique de l'ouest du Québec, dans le cadre de son programme de publication, dès que les fonds nécessaires seront disponibles.

Jacques Gouin .

## CHRONIQUE DE LA S.H.O.Q.

La vie de notre Société a été marquée de différentes activités durant la période du mois de février jusqu'au mois de septembre.

**FÉVRIER 1977.** À l'Université du Québec, rue Notre-Dame, à Hull, une conférence avec diapositives sur le patrimoine historique de l'Outaouais a été prononcée par Guillaume Dunn. Malgré une forte tempête de verglas, la petite salle était remplie de gens intéressés. À cette occasion, des vins et fromages furent offerts à nos membres. Tous ont semblé heureux de cette magnifique réunion.

**MAI 1977.** Durant la semaine culturelle de l'Outaouais, un membre du conseil de la S.H.O.Q., Guillaume Dunn, a présenté, en collaboration avec l'Université du Québec, un diaporama sur le patrimoine historique de l'Outaouais à l'aréna Robert-Guertin de Hull.

**FIN D'AVRIL ET 1ER MAI 1977.** À l'occasion du congrès de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec à Victoriaville et à Arthabaska, la S.H.O.Q. y a délégué Jacques Gouin et Guillaume Dunn, comme représentants officiels. Plus de 10 membres de notre société y étaient présents. Tous sont revenus enchantés de ce congrès qui s'est déroulé dans la région des Bois-Francs où l'accueil fut si chaleureux.

**24 JUIN 1977.** Lors d'une assemblée générale, notre société a procédé au lancement du livre de Joseph Jolicoeur, intitulé *HISTOIRE ANECDOTIQUE DE HULL*. Ce fut une fête pour M. Joseph Jolicoeur et son épouse. Nous avons invité les membres de la société des écrivains et les membres de la Société des Amis de St-Benoit. Un léger goûter fut servi. Le journal *LE DROIT* fit écho à notre fête en publiant une interview avec M. Joseph Jolicoeur.

**ÉTÉ 1977.** Notre société a appuyé le projet de l'un de nos membres, M. Pierre Moreau, dans le cadre de "Jeunesse Canada au Travail". Ce projet est intitulé *RECONSTITUTION HISTORIQUE DE LA FERME DU CASTOR*. Il a fourni un travail d'été à 6 étudiants grâce à une subvention de plus de \$12,000.00 du gouvernement fédéral versée à la S.H.O.Q.

**SEPTEMBRE 1977.** Assemblée générale et élection d'un nouveau conseil. Les élus sont: Président: Louis-Marie Bourgoin; Vice-président: Guillaume Dunn; Trésorier: René-L. Ménard; Secrétaire: Marie-Thérèse Marcil-Bourgoin; Directeurs: Jacqueline Ménard, Jacques Gouin, Jean-Paul Moreau, Gertrude Lafleche et Pierre Moreau. La réunion s'est terminée par une conférence du président, Louis-Marie Bourgoin, intitulée *LE PÈRE REBOUL, FONDATEUR DE LA VILLE DE HULL*, dont un résumé paraît dans ce numéro. Par le ton et les preuves apportées, le conférencier a su enchanter et convaincre son auditoire formé de personnes de qualité.

**NOVEMBRE 1977.** Dans le cadre des conférences organisées conjointement par l'Université du Québec à Hull et la S.H.O.Q., M. Hector Grenon, auteur de plus d'une demi-douzaine d'ouvrages sur l'histoire du Québec, nous a raconté ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, sous le titre *LE CHEMIN PARCOURU*. Ce fut un grand succès, une cinquantaine de personnes s'étant rendues au local de la S.H.O.Q. à cette occasion.

**JANVIER 1978.** Nous espérons avoir comme conférencier l'éminent historien Robert Rumily, qui vient de marquer son 80e anniversaire par la réédition de *PAPINEAU ET SON TEMPS* en deux volumes. Dans une revue d'Athènes, intitulée *EUROPE SUD-EST* (vol. IV, 1977), voici ce qu'on lit à propos de M. Jean-Paul Trudel, membre de la S.H.O.Q. et collaborateur d'*ASTICOU*. "...Écrivain, poète, philosophe, brillant conférencier, ce Canadien français est un témoin lucide et tendre de notre époque. Idéliste, il milite pour un monde sans frontière et devenu fraternel grâce à l'éducation et à la culture. Helléniste distingué, M. Jean-Paul Trudel veut que la Grèce redevienne l'*OMPHALOS* (le foyer) de la culture occidentale. "... notre monde souvent si malheureux, affirme M. Trudel, ... c'est peut-être la poésie qui le sauvera".

Marie-Thérèse Marcil-Bourgoin



Droits réservés par la Société historique de l'ouest du Québec Dépôt légal, 1er trimestre 1976. Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.

*Asticou*, Cahier nos 1 et 2: épuisés (en réimpression)

*Asticou*, Cahiers nos 3-8: 0.25 chacun.

*Asticou*, Cahier no 9: 0.50

*Asticou*, Cahier double nos 10-11: \$1.50.

"La presse québécoise et hulloise d'expression française".

*Asticou*, Cahier no 12: \$2.00.

"Buckingham 1906". (en réimpression)

*Asticou*, Cahier no 13: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 14: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 15: \$1.50

*Asticou*, Cahier no 16: \$1.50

*Asticou*, Cahier no 17: \$1.50

*Asticou*, Cahier no 18: \$1.50

Edgar Boutet, *85 ans de théâtre à Hull*, Hull, S.H.O.Q., 1968, \$1.50.

Edgar Boutet, *Le Bon vieux temps à Hull*, Tome I, Hull, Éditions Gauvin, 1971, 165 p.: \$2.75.

Jacques Gouin, *William-Henry Scott ou le destin romanesque et tragique d'un rebelle de 1837*, Hull, S.H.O.Q., 1972, 40 p.: \$1.50. (nouvelle édition augmentée d'un dernier chapitre inédit, en préparation).

Edgar Boutet, *Le Bon vieux temps à Hull*, Tome II, Hull, Éditions Gauvin, 1974, 90 p.: \$3.50.

Edgar Boutet, *Le Bon vieux temps à Hull*, Tome III, les Hull, Éditions Gauvin, 1975, 76 p.: \$3.50.

Suzanne Lafremière, *Henry Desjardins: l'homme et l'oeuvre*, Hull, Éditions Asticou, 1975, 145 p.: \$5.00.

Guillaume Dunn, *Les Forts de l'Outaouais*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 168 p.: \$4.95.

Jacques Gouin, *Antonio Pelletier: la vie et l'oeuvre d'un médecin et poète méconnu (1876-1917)*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 202 p.: \$7.95.

Jacques Gouin, *Lettres de guerre d'un Québécois (1942-1945)*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 343 p.: \$9.95.

Guillaume Dunn, *La Partie de baggataoué*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 343 p.: \$5.95.

Joseph Jolicoeur, *Histoire anecdotique de Hull*, Hull, S.H.O.Q., 1977, 100 p.: \$3.50.

Nota: Toutes ces publications sont en vente au siège social de la S.H.O.Q. et dans toutes les bonnes librairies.

